

Angolagate: relaxe de Georges Fenech

ZFLASH ACTU | Publié le 27/10/2009 à 15:10

Georges Fenech, magistrat et président de la Miviludes (mission contre les sectes), a été relaxé aujourd'hui par le tribunal correctionnel de Paris du chef de recel d'abus de biens sociaux dans l'Angolagate, une affaire de [vente d'armes de guerre à l'Angola](#) dans les années 90.

Fenech a été relaxé du chef de recel d'abus de biens sociaux contre l'avis du parquet qui avait requis 6 mois de prison avec sursis. L'Association professionnelle des magistrats, que dirigeait cet ancien député UMP, âgé de 55 ans, était soupçonnée d'avoir perçu indûment une somme de 15.000 euros.